



Priorités de la Suisse pour la 69^e session de l'Assemblée générale de l'ONU

La Suisse a fixé les priorités suivantes pour la 69^e session de l'Assemblée générale :

Développement durable

La Suisse s'engage en faveur d'un vaste agenda mondial du développement durable, dont les objectifs sont universellement applicables. Il s'agit de permettre le développement durable et l'éradication de la pauvreté extrême dans le respect des limites planétaires, tout en favorisant la paix et l'émergence de sociétés inclusives, conformément aux obligations et aux engagements dans le domaine des droits de l'homme. La Suisse œuvre en particulier en faveur de la réalisation d'objectifs spécifiques dans les domaines de l'eau, de la santé, de l'égalité des sexes, de la paix durable et des sociétés inclusives. En outre, lors de l'établissement de cet agenda, la durabilité de la consommation et de la production, la prévention des catastrophes et les aspects migratoires doivent être pris en considération.

Pour ce qui est de l'élaboration des nouveaux objectifs, la Suisse est favorable à une intégration conséquente et équilibrée des trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale). Les objectifs doivent tenir compte des interactions entre les différents domaines pour ne pas entrer en conflit les uns avec les autres.

Une coopération plus étroite entre les acteurs étatiques et non-étatiques est importante pour l'application des objectifs mondiaux. La Suisse est d'avis qu'à la coopération au développement officielle, qui reste très importante, en particulier pour les pays les plus pauvres, doivent s'ajouter des moyens et canaux de financement supplémentaires permettant la mise à disposition de fonds pour l'application du nouveau cadre d'objectifs. Dans cette perspective, la Suisse soutient la création d'un environnement international visant à favoriser la mise en œuvre de ces objectifs.

La Suisse œuvre aussi à la création d'un dispositif solide de monitoring et de responsabilisation. Dans l'enceinte du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, elle plaide donc tout spécialement pour la mise en place d'un mécanisme universel de contrôle, de reddition de comptes et d'établissement de rapports à intervalles réguliers concernant la réalisation des objectifs.

Paix et sécurité

Le soutien des Nations Unies aux Etats sortant d'un conflit comprendra un contrôle par la Commission de consolidation de la paix. La Suisse participera activement à ce contrôle, fera bénéficier ses partenaires de son expérience à la présidence de la Configuration Burundi et œuvrera ainsi au renforcement des capacités de l'ONU en termes de gestion de situations d'après-conflit.

La Suisse s'engage pour une coopération accrue entre l'ONU et les organisations régionales, particulièrement l'OSCE, dans la prévention des conflits et la médiation. Elle soutient le développement des capacités de l'ONU en matière de droits de l'homme et l'application de l'initiative « Les droits avant tout » du Secrétaire général des Nations Unies visant à renforcer ces capacités en situation de crise.

La Suisse poursuit ses efforts pour que la stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU soit appliquée de manière équilibrée dans le respect des principes de l'état de droit et des droits de l'homme, et pour que les mécanismes de contrôle de la stratégie soient consolidés.

En matière de désarmement nucléaire, la Suisse participe au volet humanitaire et s'engage pour la réduction de la disponibilité opérationnelle des armes nucléaires. Dans le domaine des armes conventionnelles, elle s'efforce de favoriser l'entrée en vigueur rapide du Traité sur le commerce des armes et son application ; la revitalisation des institutions du désarmement reste aussi une question importante pour elle.

Droits de l'homme

Le renforcement de la responsabilité en cas de violation grave des droits de l'homme et la question des poursuites pénales au niveau national et international, notamment en Syrie, font l'objet d'une attention particulière. Une autre préoccupation clé de la Suisse est la promotion des droits des femmes et des filles.

L'abolition de la peine de mort, la lutte contre le racisme, l'interdiction et la prévention de la torture, la protection des défenseurs des droits de l'homme, la protection de la vie privée sur Internet et la protection des droits de l'homme dans le cadre d'une transition politique sont autant de thèmes prioritaires. Dans le domaine des droits de l'enfant, la Suisse s'engage tout spécialement en faveur de la lutte contre le recrutement d'enfants-soldats par des groupes armés.

Dans le domaine institutionnel, le renforcement du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et du Conseil des droits de l'homme à Genève est au centre des réflexions. La Suisse plaide pour un financement approprié des activités de l'ONU relatives aux droits de l'homme. Elle a à cœur que soient mises en place efficacement les mesures récemment convenues de renforcement des organes de traités de l'ONU chargés de veiller à l'application des Conventions de l'ONU sur les droits de l'homme.

Action humanitaire

La Suisse s'engage en faveur d'une consolidation du système humanitaire afin de garantir une aide d'urgence plus efficace et de mieux faire participer les Etats concernés. L'amélioration de la protection de la population civile et un meilleur accès aux victimes sont ici deux questions importantes. La Suisse s'efforce d'affermir l'engagement international en faveur de la réduction des risques de catastrophe naturelle et souhaite l'inclusion de cette thématique au programme de développement durable pour l'après-2015. Elle participe en outre au processus préparatoire du Sommet mondial humanitaire, qui a lieu en 2016.

Budget et réformes

La Suisse œuvre pour que l'ONU optimise l'utilisation de ses ressources et accomplisse efficacement ses mandats. Elle se prononce en faveur de réformes de modernisation de l'administration de l'ONU et met l'accent sur l'amélioration du processus budgétaire de l'organisation. Les objectifs fixés sont une gestion davantage axée sur les résultats, le renforcement des mécanismes de contrôle internes et la réalisation de gains d'efficacité par un recours plus large aux technologies de l'information et aux instruments de gestion modernes.

Les méthodes de travail du Conseil de sécurité de l'ONU devraient également faire l'objet d'une réforme visant à accroître leur légitimité, leur efficacité et leur performance.

Genève internationale

Pour la Suisse, le renforcement de son rôle d'Etat hôte est une priorité. Elle plaide pour l'approbation par l'Assemblée générale de l'ONU d'un crédit supplémentaire destiné à financer des études détaillées en vue de la rénovation du Palais des Nations à Genève. Par ailleurs, elle s'emploie à affirmer son rôle de centre de la gouvernance mondiale, notamment en faisant en sorte que l'expertise concentrée à Genève bénéficie davantage à l'Assemblée générale de l'ONU.